



CONTENTIEUX DES AFFAIRES

Du préjudice... à l'opportunité ?

Des vertus du différend commercial : se réinventer et rebondir...

"Ce qui ne me tue pas me rend plus fort" dicit *Crépuscule des idoles...*
L'implacable logique de ces mots peut n'apporter, de prime abord, guère de réconfort à un être en proie aux difficultés.

Pourtant, les contentieux se révèlent en autant d'occasions de remises en question souvent salutaires. Ils offrent l'opportunité de replacer notre attention, la perception de nos forces et nos faiblesses au centre d'une réflexion féconde. Seule l'épreuve permet de nous dévoiler, tout comme nos "ennemis", sous un jour nouveau.

L'époque où les belligérants se donnaient rendez-vous à l'aube pour en découdre est révolue mais les conflits, eux, resteront toujours le lot quotidien du dirigeant et de l'entreprise. Si grandir ou périr a toujours été la norme, les profondes mutations de notre temps ne laissent désormais qu'un choix : se réinventer ou disparaître. Il faut penser ces situations différemment.

Dans un contexte d'engorgement des Tribunaux; l'inter-professionnalité des métiers du droit et du chiffre m'a décidé à proposer une offre favorisant les modes de règlement alternatifs des conflits. Si les modalités d'affrontements changent, rien ne semble remettre en cause la règle édictée par Sun Tsu dans *l'Art de la guerre* selon laquelle "*gagner sans combattre est le plus habile*".

Notre expérience en matière d'accompagnement d'entreprises et de leurs dirigeants en milieu judiciaire nous permet aujourd'hui d'apporter un éclairage convainquant sur les faits et sur les enjeux d'un différend. En négociant. ou non, en apaisant toujours pour finalement collaborer, telle est notre philosophie.

Sylvain Navarro
Expert-Comptable

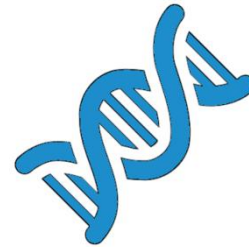


Une approche alternative personnalisée aux problématiques contentieuses



NOTRE ANCRAGE

- Identification et clarification des situations à forts enjeux stratégiques
- Définition des stratégies adaptées aux besoins mis en évidence
- Proposition des solutions sur mesure répondant aux objectifs
- Construction d'une relation de confiance durable



NOS VALEURS

- Ethique
- Indépendance
- Intégrité
- Créativité
- Adaptabilité
- Polyvalence

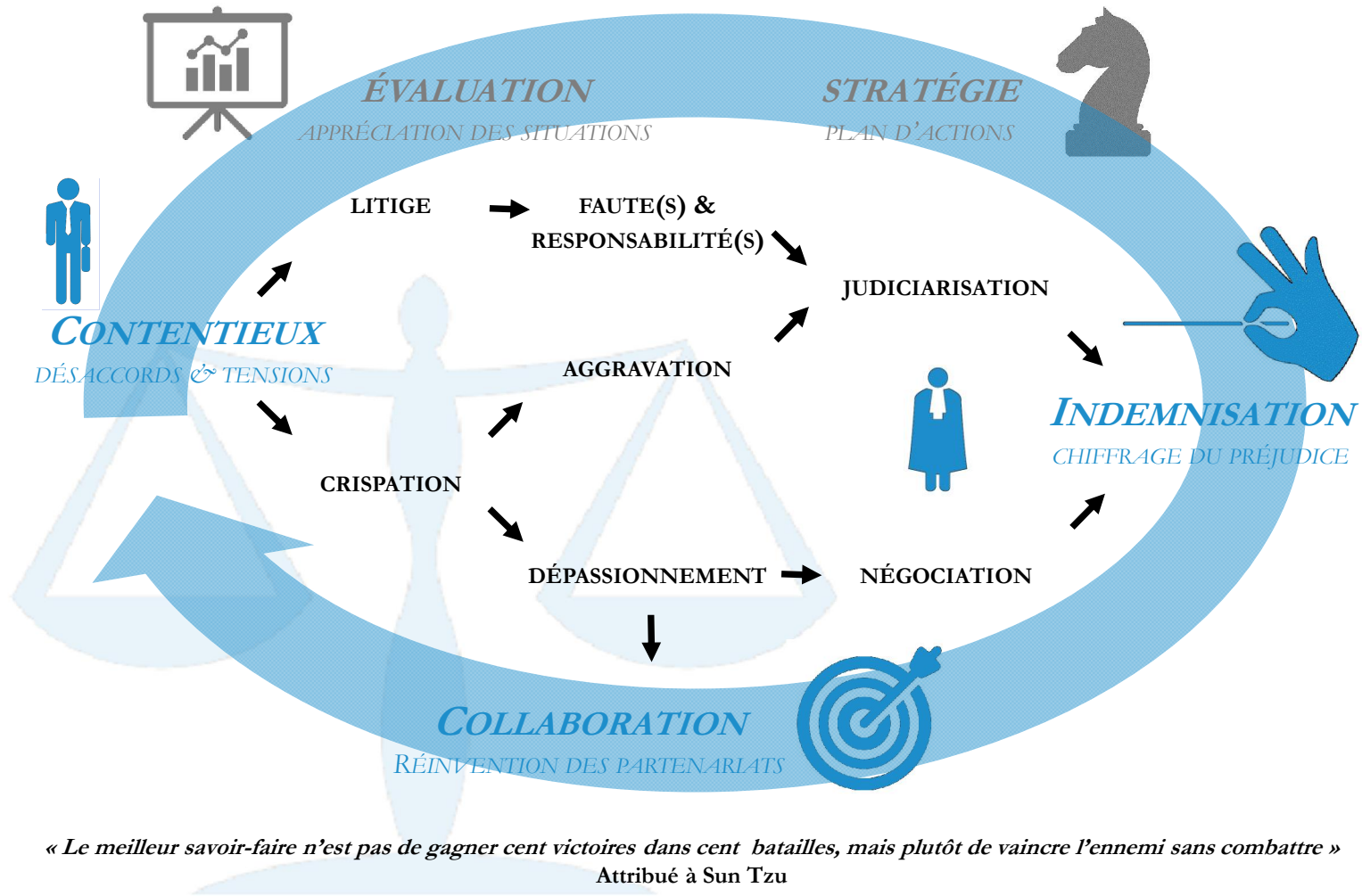


NOTRE EXPÉRIENCE

- PME-ETI
- Groupes français et étrangers
- Compagnies d'assurance
- Fonds d'investissement
- Start-up à fort potentiel de croissance
- Entreprises en difficulté
- Auxiliaires de justice

«On a toujours le choix entre le conflit et la paix. Choisir l'exigence vérité de la paix, c'est révéler notre propre signature de l'excellence humaine.» Dominique Morel, un ami qui nous veut du bien

Du litige à la meilleure opportunité : à la recherche d'intérêts communs



Un argumentaire technique à l'appui des demandes

Professionnel habilité des métiers du chiffre, CPA ADVISORY justifie d'un savoir-faire éprouvé et reconnu en matière d'évaluation de préjudices économiques et financiers.

En conciliant théorie, pratiques et usages, nous déployons des méthodologies destinées à permettre l'enracinement du droit et des faits pour une démonstration gagnante des arguments de nos clients.

Forts d'une présentation minutieuse des faits et d'une documentation rigoureuse, nos travaux sont de nature à fournir les argumentaires techniques et chiffrés aux avocats, en vue de la démonstration de l'existence (ou de l'absence) d'une faute, d'un préjudice et de leurs liens de causalité, et en général de toutes conséquences.

Conscient de l'importance croissante des enjeux ainsi que de la complexité accrue des environnements, CPA ADVISORY adapte ses travaux pour délivrer une information claire, synthétique et pédagogique toujours adaptée aux attentes des juridictions.

1

Mise en lumière des faits

CPA ADVISORY mène ses investigations de haute technicité en vue de compiler les données économiques, comptables et financières nécessaires à l'identification des faits pour faciliter leurs qualifications.

En accord avec nos clients, leurs avocats et leurs conseils, nous présentons les faits sous leur meilleur angle, au regard de la stratégie initialement définie.

3

Chiffrage des préjudices retenus

CPA ADVISORY met en œuvre des modélisations simples ou complexes afin d'apprécier les conséquences dommageables propres à chaque situation.

À partir des faits décisifs et des enjeux identifiés, nous déployons nos méthodologies de chiffrage en apportant un soin particulier à la pédagogie de nos travaux au vu des usages en vigueur dans les Tribunaux de commerce (perte de gains, perte de chance, surcoûts...)

2

Appréciation des situations

Nous prêtons une attention toute particulière à la pertinence des hypothèses. Pierre angulaire du raisonnement, nous évaluons, critiquons et documentons avec rigueur et minutie les hypothèses retenues.

Nos moyens techniques nous permettent de traiter quantitativement et qualitativement d'importants volumes de données pour en faire ressortir une vision solide et étayée, adaptée aux arguments juridiques.

4

Construction de scénarii alternatifs

Selon l'état d'avancement des contentieux, CPA ADVISORY élabore et soutient des scénarii contradictoires dans l'intérêt de ses clients.

Notre esprit critique s'attache à mettre en lumière les insuffisances dans les arguments avancés, les hypothèses retenues ou les raisonnements présentés.

Notre objectif est ainsi de faire valoir des approches complémentaires ou alternatives pour consolider ou inverser les rapports de force.

Un éclairage extérieur sur les tenants et aboutissant d'un litige

CPA ADVISORY contribue et favorise les réflexions stratégiques menées par les chefs d'entreprise et leurs conseils.

Dans ces situations perçues complexes (non respect ou rupture d'engagements, erreurs sur une chose ou sur un prix, divergences d'appréciation...) nous nous chargeons d'identifier, de quantifier et d'aider à la qualification des données chiffrées d'un conflit.

Nous nous efforçons de replacer l'Humain au centre des considérations. En recherchant les causes profondes d'un contentieux au-delà de leur seule partie visible, CPA ADVISORY œuvre efficacement à la résolution des litiges.

L'expérience et le positionnement de CPA ADVISORY lui permettent d'apporter une expertise solide dans les débats préalables en vue de la résolution amiable d'un conflit ou d'un différend ainsi que dans des contextes judiciairisés.

1

Compréhension des enjeux cachés

La rupture d'un équilibre résulte de causes aussi diverses que variées dont toutes nécessitent d'être nettement identifiées. Limiter un conflit à sa seule partie visible conduit à mal en anticiper les multiples conséquences, sans garanti d'un futur apaisé.

CPA ADVISORY anticipe les différentes voies de négociations possibles en cartographiant les forces en présence afin d'identifier les points d'inflexion des parties.

3

Négociation de solutions amiables

Lorsque les conditions peuvent être réunies, CPA ADVISORY oriente ses travaux dans l'objectif de dépassionner les débats et de favoriser les solutions respectueuses de l'intérêt de chacun.

Au-delà du conseil aux parties, nous intervenons également comme sapiteur, conciliateur, arbitre ou médiateur dans le cadre de procédures extrajudiciaires.

2

Appréciation de la dimension humaine

Dissocier le fait de l'Homme ne permet que rarement d'aboutir à des solutions acceptables pour tous.

CPA ADVISORY replace la personnalité de chacun au cœur de tous ses réflexions.

Nos analyses, nos constats ainsi que suggestions sont toujours rédigés en considération de la sensibilité de leur destinataire.

4

Préparation/Assistance au débat judiciaire

Préserver la sécurité nécessite d'anticiper la position des juridictions, appelées à trancher un litige en dernier ressort.

Lorsque les conditions d'un apaisement semblent impossibles et que les parties décident malgré tout de s'engager dans une voie judiciaire, CPA ADVISORY les accompagne en qualité d'expert privé. Nous formulons les arguments techniques à verser aux débats de façon à servir au mieux les intérêts de nos clients

Une équipe à l'écoute de ses clients

Benoît BOURRIGUEN,

Avant de participer à la création de CPA ADVISORY, Benoît a exercé pendant 4 ans le métier d'évaluateur financier aux côtés d'un expert reconnu du secteur bancaire.

Fort d'expériences antérieures au sein de boutiques spécialisées en fusions et acquisitions ainsi qu'en levées de fonds, Benoît apporte son savoir-faire en modélisation et en ingénierie financière.

Benoît est diplômé de l'Université Paris Dauphine (Finance) et de l'Ecole Centre Paris

Sylvain NAVARRO,

Après 15 années d'expérience en France, dans les DOM et à l'étranger dans des cabinets d'administration et d'expertise judiciaire, Sylvain est à l'origine de CPA ADVISORY.

Reconnu par les différents acteurs des Tribunaux de commerce, Sylvain accompagne, conseille et oriente les dirigeants et les entreprises dans les différentes épreuves de la vie des affaires.

Sylvain est Expert Comptable inscrit, diplômé du DEC

« Les deux choses les plus importantes n'apparaissent pas au bilan de l'entreprise : sa réputation et ses hommes »
Henry Ford

Contacts

Benoît Bourriguen
Mobile : +33 6 29 79 39 37
Mail : benoit.bourriguen@audit-cpa.com

Sylvain Navarro
Mobile : +33 6 81 93 06 20
Mail : sylvain.navarro@audit-cpa.com

AUDIT CPA
30 rue de Lübeck
75116 Paris
+33 1 53 64 54 54